



# RECERTIFICATION: FORMATEUR CPS

## COURS DE PREMIERS SECOURS DESTINÉS AUX CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE (CPS)

Nous vous remercions de votre inscription à la recertification de compétences CPS.  
Veuillez verser la somme de CHF 64.85 (incluant la TVA de 8.1%) sur le Crédit Suisse AG, Paradeplatz 8, CH 8070 Zurich – Swift: CRESCHZZ80A – IBAN: CH86 0483 5240 7848 4100 0 et nous faire parvenir le formulaire d'inscription complété en y joignant les attestations des formations requises (cf. ci-dessous) à l'adresse e-mail suivante:

**SGS Société Générale de Surveillance SA, Technoparkstrasse 1, 8005 Zurich, [backoffice.zh@sgs.com](mailto:backoffice.zh@sgs.com)**

Dès confirmation de votre paiement, nous examinerons votre dossier et procéderons à la recertification, ou nous vous demanderons au besoin de fournir les documents manquants. Les critères de vérification sont énoncés dans les directives de la ResQ: «Certification de compétences en premiers secours» et «Normes de certification premiers secours / niveau 1».

### Données personnelles

Nom / Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse / Code postal / Lieu .....

Téléphone                      Professionnel ..... Privé .....

E-mail .....

Engagement auprès  
des prestataires de cours .....

Numéro de certificat .....

### Exigences

#### **FORMATION CONTINUE POUR PROFESSIONNELS ET NON-PROFESSIONNELS** **(1 journée = 6 heures, excluant la partie administrative)**

- 3 jours (au cours des 2 dernières années), dont 2 jours de formation continue dans un domaine médical et 1 journée de formation continue didactique.

Veuillez nous envoyer les documents suivants:

- Attestation de participation
- Certificat ou, si cela n'y est pas indiqué, les thèmes étudiés et la durée
- Plan de cours